



# Représentant de proximité (RP)

## Public

6 à 15 Stagiaires,  
Tous les militants exerçant la responsabilité de représentant de proximité dans l'entreprise.

## Prérequis

Aucun

**Animation :** Syndicat

## Durée

2 jours soit 14h00

## Les objectifs pédagogiques

- Prendre conscience de l'importance du mandat RP
- Reconnaître le RP comme un acteur indispensable au bon fonctionnement des IRP
- Savoir trouver l'information par soi-même ou dans son réseau
- Appréhender quelques notions de communication
- Réussir une visite de site
- Comprendre l'importance de l'acte d'adhésion
- Savoir Formuler des questions CSE

## Méthodes pédagogiques

Formation au format présentiel.  
*Les méthodes interrogatives, actives et participatives sont utilisées tout au long de la formation.*

## Programme de la formation

### JOUR 1 :

Accueil, présentations  
Prendre conscience de l'importance du mandat RP  
Reconnaître le RP comme un acteur indispensable au bon fonctionnement des IRP  
Savoir trouver l'information par soi-même ou dans son réseau

### JOUR 2 :

Maîtriser quelques notions de communication  
Réussir une visite de site  
Connaître le lien entre pratiques syndicales et acte d'adhésion  
Rédiger des questions efficaces à l'employeur (module optionnel)  
Vécu de formation



# Représentant de proximité (RP)

## Les compétences ciblées

Les compétences ciblées au titre de la certification des compétences acquises dans le cadre de l'exercice d'un mandat syndical sont :

- Assurer des relations avec des salariés et des interlocuteurs internes et externes
- Prospecter un secteur pour recueillir des besoins et des informations
- Rendre compte de son activité
- Contribuer à la résolution de situations de tension ou de conflit
- Contribuer à une action de communication (orale, écrite)
- Connaissances en droit social et du travail, en matière de santé, sécurité
- Connaissance des IRP et de leurs missions

## Modalités d'évaluation

Cette formation contient :

- Un test de positionnement en début de formation,
- Un test de positionnement en fin de formation,
- Un exercice individuel sous forme de quizz est pratiqué en fin de formation.

## Utilisation du taux d'acquisition de l'évaluation

Le seuil minimum pour l'acquisition des compétences ciblées s'élève à 50%.

Les résultats des évaluations individuelles restent stockés en interne par l'organisme C<sup>3</sup> pour permettre aux stagiaires, sur demande, de disposer d'un relevé individuel de compétences lors d'une démarche de valorisation des compétences acquises auprès d'un organisme habilité.

En dessous de 50% d'acquisition, le syndicat sera informé et l'organisme C<sup>3</sup> permettra au syndicat de réinscrire le stagiaire concerné.

## Accessibilités

L'accessibilité de cette formation aux personnes à mobilité réduite est à vérifier auprès du syndicat.

**Renseignements :**  
Organisme de formation C<sup>3</sup>  
[c3@f3c.cfdt.fr](mailto:c3@f3c.cfdt.fr)

<https://connaitre-comprendre-construire.fr/>